

Descriptif de formation

Samedi, 6 septembre 2025 - 9h00 à 14h00

Votre (pré-)retraite : informations pratiques

Thème

Tour d'horizon général des assurances sociales et les spécificités pour les personnes migrantes ou frontalières.

Contenu

Approfondissement des connaissances dans la LPGA, explications en profondeur sur le 1^{er} et 2^{ème} pilier, droits et obligations pour personnes migrantes ou frontalières.

Objectifs

Les participant·e·s...

- prennent connaissance des droits et devoirs en matière de couverture au niveau des 1^{er} et 2^{ème} piliers
- se familiarisent avec les démarches, les délais, les carences, les possibilités d'exportation de rentes/capital
- savent calculer les projections, l'anticipation et l'ajournement

Animation

Revaz Noël Gabriel, Spécialiste RH avec BF, formateur d'adultes, et généraliste en assurances sociales

Public cible, nombre de participant·e·s

Migrantes et migrants, frontalières et frontaliers
Limité à 12 personnes

Lieu

Syna, Route du Petit-Moncor 1A, 1752 Villars-sur-Glâne

Inscription et désistement

Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **jeudi 7 août 2025** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : CHF 440.- (documentation de cours et repas inclus)

formation-ARC.Suisse